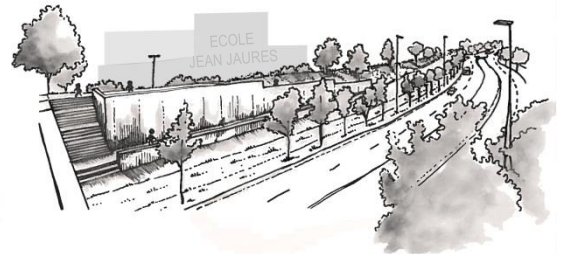


AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU PARISIS

Etudes technico-fonctionnelles préalables à la DUP - volet conception urbaine, paysagère et transport



Schéma de référence de l'Avenue du Parisis



L'interface entre l'Avenue et le quartier des Lochères (Sarcelles, 95)



L'Avenue, point de départ d'un renouveau pour le quartier des Lochères (Sarcelles, 95)

DESCRIPTION SOMMAIRE

L'Avenue du Parisis est un projet d'infrastructure routière nouvelle située dans l'est du Val d'Oise, longue de 11 km, se raccordant aux sections du boulevard intercommunal déjà aménagée à l'ouest ou en cours d'aménagement, à l'est. La spécificité de ce projet est qu'il consiste à aménager une voie multimodale de type boulevard urbain, sur les anciennes emprises d'un projet autoroutier.

SPECIFICITES

Ingérop a été missionné pour réaliser les études technico-fonctionnelles préalables à la déclaration d'utilité publique. L'objectif du volet « conception urbaine, paysagère et de transport » est de proposer un aménagement de l'Avenue du Parisis en assurant l'insertion de l'infrastructure dans son contexte urbain, en élaborant un schéma de référence d'insertion territoriale pour accompagner la réalisation de l'infrastructure routière. Ce volet consiste à :

- réaliser une analyse critique des avis formulés sur le projet lors de la concertation en 2012 ;
- mener un diagnostic urbain, paysager et de mobilité sur le territoire concerné par le projet ;
- proposer des scénarios d'aménagement adaptés aux besoins de desserte du territoire, en précisant l'insertion urbaine et paysagère, les fonctionnalités et les caractéristiques d'une infrastructure multimodale ;
- collaborer avec l'acousticien, l'hydraulicien et l'écologue pour rechercher des solutions pertinentes pour l'intégration des mesures compensatoires ;
- développer un projet d'aménagement de l'Avenue en précisant l'aménagement des espaces publics, le traitement paysager à l'échelle de l'axe et dans une perspective d'intégration territoriale et patrimoniale (réalisation d'un dossier à destination de l'Architecte des Bâtiments de France).

MAITRE D'OUVRAGE

Conseil général du Val d'Oise

MISSION

Etudes technico-fonctionnelles préalables à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) - Volet conception urbaine, paysagère et transport

MONTANT DES TRAVAUX

-

MONTANT DE LA MISSION

290 k€

ANNÉE

2013-2015